

Luxembourg, le 23 février 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE « Inauguration d'un ensemble résidentiel et commercial à Esch-sur-Alzette »



Luxembourg, le 23 février 2024 - Le Fonds du Logement a procédé ce jour à l'inauguration d'un ensemble résidentiel et commercial au 62-72, rue Guillaume Capus, quartier « Wunnen am Park », à Esch-sur-Alzette. Cette manifestation a eu lieu en présence de Monsieur Claude Meisch, Ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire, Monsieur Christian Weis, Bourgmestre de la Ville d'Esch-sur-Alzette, Madame Diane Dupont, Présidente du conseil d'administration du Fonds du Logement, et Monsieur Jacques Vandivinit, Directeur du Fonds du Logement.

Le développement du quartier « Wunnen am Park » a débuté en 2003, en collaboration avec la ville d'Esch-sur-Alzette. A terme, quelque 900 logements seront réalisés sur l'ensemble du site, dont 2/3 par la Ville d'Esch-sur-Alzette et 1/3 par le Fonds du Logement qui a d'ores et déjà procédé à la mise sur le marché d'une résidence pour étudiants, six ensembles résidentiels, 115 maisons unifamiliales, et 4 maisons bi-familiales.

Ce nouvel ensemble comprend deux résidences abritant 8 espaces commerciaux, dont un espace aménagé pour les besoins du Service de Rééducation Précoce, et 40 appartements de 1 à 3 chambres-à-coucher, dont 4 unités adaptées pour les personnes à mobilité réduite.

Réservés à la location abordable, tous les logements disposent d'une cuisine équipée, une loggia, une cave et d'un parking sous-terrain. Les espaces commerciaux sont, quant à eux, disponibles à la location au marché libre.

Le coût du projet, bénéficiant du soutien financier du Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire, s'élève à 19.367.350,79 € HTVA et honoraires.

La conception a été confiée au bureau Bsarc Bourguignon Siebenaler. Les autres hommes de l'art ayant participé sont le bureau INCA pour le génie statique, Jean Schmit Engineering pour le génie technique, HBH pour le pilotage et la coordination de chantier et de sécurité-santé, Secolux pour le contrôle technique, et Cocert pour le Conseil en énergie.

Présentation : <https://youtu.be/YyKLYsM4Ink>